

FÉVRIER 2022

Magnac Infos n°83

De 2021 à

2022



LES ILLUMINATIONS DE NOËL





EDITO DU MAIRE

Chers amis,

Une fois de plus **il ne nous est pas permis de vous présenter nos vœux sous la forme traditionnelle**. Comment vous dire combien nous en sommes frustrés ? En septembre, je vous ai résumé ce que nous avons fait. Aujourd'hui, je voudrais seulement vous présenter ce que nous prévoyons avec vous en 2022, pour plus d'activité, de convivialité et si possible plus de proximité !

Nous avons réuni les **associations sportives et culturelles** pour constituer le calendrier annuel des manifestations. Dans l'ensemble, elles sont prêtes à redémarrer leurs activités, il vous appartient de les rejoindre très vite. Le **Comité des Fêtes** a élu son nouveau bureau qui s'attaque gaillardement à sa tâche. **L'association Magn'accueil** est créée, elle entame la mise en place progressive d'ateliers de toutes sortes au « **Tiers-lieu** », avec l'aide active de la municipalité. Deux **nouvelles recrues** Billie Cotrell en contrat aidé et Océane Saad en service civique seront avec Louise au service de l'animation de notre cité. Elles seront un lien entre tous, particuliers et associations. Rejoignez-les dès cet hiver au Tiers lieu !

Nous voudrions que la **place de la mairie** soit de plus en plus accueillante : Magn'accueil, AFD, mairie, Tiers-lieu, bureau de poste, parking, fêtes, marchés et foires, et pour finir **deux bornes électriques**, arrêteront les touristes au centre. De là ces derniers seront guidés vers les commerces, services et artisans, vers les espaces de détente et de pique-nique et vers le centre historique pour une petite déambulation pittoresque.

Notre territoire a une carte à jouer dans le **tourisme vert**. Nous avons réouvert le chemin des Puyades vers Cressac et celui de La Sagne Barrat vers Lamont. Cette année, le premier sera prolongé vers la Grande Roche et Villechenon, le second vers Lathière. Ainsi seront créées deux nouvelles boucles pour les randonneurs. En septembre, nous accueillerons **la randonnée annuelle organisée par le Département**.

Les circuits cyclistes ne seront pas oubliés et la route équestre d'Artagnan passera dans le futur par Magnac-Laval.

Les **travaux de voirie** vont se terminer à Sainfoin, commencer ailleurs. **L'assainissement** sera au cœur de nos préoccupations (et pour longtemps encore). **L'isolation des bâtiments** communaux sera un grand chantier, commençant par l'école. Les lourdes démarches administratives préalables à la réfection du **gymnase** et à la restauration de **l'église** nous occuperont largement.

Avec l'aide de la communauté de communes et du CAUE, nous travaillons à la « **revitalisation** » du bourg. Le déclin des bourgs ruraux n'est pas une fatalité absolue. Magnac-Laval a perdu 79 habitants de 2015 à 2019 selon le dernier recensement officiel, proportionnellement moins que la plupart des communes voisines. Et nous avons recensé **71 nouveaux habitants** sur la seule année 2021, durant laquelle de **nouveaux commerces** ont également ouvert. **Bienvenue à tous**, ils sont désormais chez eux.

Au nom du conseil municipal, je salue et je remercie tout particulièrement les **présidents d'association** qui sont avec les **services** et les **commerçants** et **artisans** une partie de la colonne vertébrale du village. Je salue et je remercie les directeurs du **Lycée Agricole**, de **l'Hôpital Beauséjour**, du **Vieux Collège**, de la **Courte Echelle**, de notre **usine MD Coupe**, qui œuvrent au maintien de l'emploi à Magnac-Laval. Je salue et je remercie nos **gendarmes**, nos **postiers**, les **personnels soignants**, les **employés**, les **agriculteurs**, les **retraités**. J'ai une pensée particulière pour les chômeurs. Je salue et je remercie enfin les **employés municipaux** dont je connais maintenant le dévouement et les compétences. Je forme le vœu que **tous ensemble** nous trouvions des solutions aux multiples problèmes du monde rural et que nous construisions une entité particulièrement vivante, accueillante et féconde au sein de notre communauté de communes du Haut Limousin en Marche.

Vive Magnac-Laval, Vive le Limousin,
BONNE ANNEE à tous !

Xavier GUIBERT.

LE MARCHÉ DE NOËL



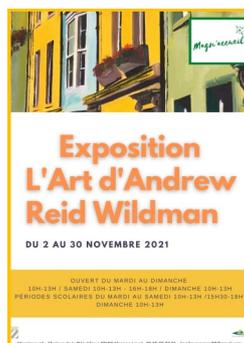
MAGN'ACCUEIL...

Comme vous le savez maintenant, la salle Magn'accueil a ouvert ses portes en plein cœur du centre-bourg le 4 juillet dernier. Le projet est né d'une volonté de mettre en valeur le patrimoine de la ville notamment à travers des projections vidéos, un parcours explicatif de l'histoire de Magnac-Laval de l'antiquité à nos jours et l'exposition de produits et d'artisanat locaux.

Magn'accueil se donne également pour mission d'être un pôle touristique, diffusant l'information événementielle de toute sa ville mais aussi de toutes les communes du Pays du Haut-Limousin.

C'est également un point relais pour toutes les associations de Magnac-Laval avec lesquelles nous souhaitons travailler en collaboration. Magn'accueil est donc un espace aux multiples facettes où rencontres, découvertes, échange et partage sont de mise.

Petit à petit, d'autres idées ont émergé comme celle de proposer un lieu d'exposition aux artistes locaux et aux associations. Ainsi, dès le mois d'août, nous avons pu accueillir le travail de l'artiste Agnès Duroyaume avec son exposition Cache-Cache. En lien avec cette dernière, trois ateliers furent proposés aux vacanciers : gravure, cinéma et collage. Dans le cadre des Journées du Patrimoine au mois de septembre, Christine Debroche, conseillère patrimoine, a proposé une exposition sur le rail et la distillerie au XXème siècle et l'association A.H.M.S 338ème a rendu un bel hommage aux militaires de la 1ère guerre mondiale durant le mois d'octobre. Le mois de novembre fut consacré aux œuvres du peintre Andrew Reid Wildman. Enfin, l'association ACML a clôturé l'année avec l'exposition Sculptures Être Métal de Frédéric Berthommé.



Par la suite, Magn'accueil a pris en charge l'organisation des visites guidées et celle du marché semi-nocturne.

En effet, grâce au soutien de Michaël Thoury, nous avons pu mettre en place, durant tout l'été, quatre rendez-vous de visites guidées dans la ville. Ces parcours historiques ont suscité un vif intérêt, tant auprès des Magnachons que des touristes de passage.

Le marché semi-nocturne du 11 août s'est révélé lui aussi, être un franc succès et a enchanté les passants. Dans une atmosphère chaleureuse, le public a fait le plein de produits locaux et a pu apprécier une ambiance musicale tout au long de la soirée grâce au groupe folk Green Leaves Down.



Une analyse statistique nous a permis de recenser pas moins de 1593 visiteurs au cours de l'été.

Les témoignages laissés dans le livre d'or nous permettent de constater l'engouement du public.

♦ "Très bel accueil dans cet office de tourisme. Merci à vous toutes. Beaucoup d'émotions et de nostalgie pour moi car native du pays. Je reviendrai très prochainement. Merci encore pour votre dévouement et votre motivation". Jacques.

♦ "Quelle découverte avec deux personnes sympathiques et impliquées. Parties pour un très bon séjour et de belles balades". Sylvie et Béatrice de Toulouse.

♦ "Félicitations pour les expositions et pour l'accueil très sympa et souriant. Au plaisir de revenir dans un lieu aussi accueillant et aussi intéressant". Monique.

♦ "Une belle découverte pour moi. Merci à ceux qui savent faire vivre les petites communes et développer leurs culture et patrimoine. Vos efforts ne seront pas vains. Ce lieu est digne de grand intérêt". Jean-Marie.

... ET LE TIERS-LIEU

Une véritable fierté qui nous a poussés à créer une association dès le mois de novembre. L'association Magn'accueil, présidée par Madame Régine Maerglen, est chargée d'organiser des animations et de coordonner les différentes activités au sein d'un tout nouvel espace d'accueil. Dans une optique de redynamisation du centre-bourg, le bâtiment de l'ancienne trésorerie, situé au 9 place de la République, a récemment été réaménagé et transformé en un tiers-lieu.

Un tiers-lieu est un terme traduit de l'anglais The Third Place (« troisième lieu ») faisant référence aux environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail.

Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on produit, on participe, on crée du lien social, on partage des espaces de travail, on entreprend, on collabore...

Le dimanche 19 décembre, jour du marché de Noël, le public a pu s'imprégner de l'atmosphère de ce nouveau lieu grâce à trois ateliers qui ont ravi petits et grands. L'équipe d'RMJ avait installé un atelier radio dans lequel les participants furent invités à s'exprimer derrière le micro. Isabelle Monédière était présente pour maquiller les enfants. L'association Motif Synthèse et Métamorphoses a proposé un atelier de dessin/peinture.

Ce jour là, la place de la République s'est transformée pour accueillir une programmation riche. En effet, plus d'une trentaine d'exposants ont répondu présents à notre invitation, la chorale Mélodica nous a interprété ses chants de Noël et des jeux de société géants, prêtés par la Ludothèque de Limoges, avaient été installés. Dans l'après-midi, les enfants ont pu se faire photographier avec le Père Noël, Léna Thoury et ses deux percheros de l'élevage du Genet, ont embarqué le public en calèche pour une balade ensoleillée et l'artiste local Kimrise Winds nous a fait partager son univers jazz.

Malgré le froid, plus de 1300 entrées ont été décomptées. Un événement qui n'aurait pu avoir lieu sans le soutien et l'implication de tous nos bénévoles.



Lotissement Sainfoin



Les travaux du lotissement seront terminés en mars 2022. A ce jour il reste le revêtement des trottoirs rue de la cascade et rue sainfoin.

Les clôtures et portails des habitations ainsi que les accès de la rue de la cascade sont terminés.

Ces importants travaux d'assainissement et de voirie ont occasionné une gêne conséquente pour les riverains, c'est pourquoi nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur patience.

Ce quartier de Magnac-Laval a changé d'aspect pour le confort de ses habitants.

Entrées charretières

Les agriculteurs propriétaires de parcelles face à une voie communale peuvent faire la demande pour créer ou refaire une entrée charretière par le service technique de notre commune.

Ils doivent remplir un imprimé réservé à cet effet à l'accueil de la mairie qui transmettra la demande pour instruction.

Les propriétaires ont à leur charge l'achat des matériaux : les tuyaux « Ecopal annelés » diamètre 300, longueur de 6 mètres ou plus selon les besoins, ainsi que deux sacs de ciment pour les têtes.

Un abri pour La Poste

Un abri a été installé afin de protéger des intempéries les usagers du bureau de poste durant les longues files d'attente.

Une boîte à livres y sera ajoutée, pour les échanges.



RAPPEL : Règles d'Urbanisme

En fonction de vos travaux, 3 possibilités :

- vous n'avez aucune autorisation d'urbanisme à obtenir,
- vous devez faire une Déclaration Préalable (DP),
- vous devez demander un Permis de Construire.

Par exemple, aucune autorisation d'urbanisme n'est exigée pour les constructions inférieures ou égales à 5 m². Une Déclaration Préalable est exigée pour les travaux qui créent entre 5m² et 20m² de surface de plancher et un Permis de Construire est exigé au-delà.

Quelles autorisations pour quels travaux ?

- Travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, création d'ouvertures (porte, fenêtres), changement de toiture, ravalement de façade) → déclaration préalable si entre 5 m² et 20m² ou permis de construire si plus de 20 m²
- Construction d'une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...) → déclaration préalable
- Édification d'une clôture, quelle que soit sa hauteur, sur tout ou une partie de votre terrain → déclaration préalable
- Réalisation de travaux (construction, modification de construction existante) ou un changement de destination → déclaration préalable ou permis de construire en fonction du projet
- Construction d'une maison sur un terrain que vous venez d'acheter → permis de construire
- Surélévation ou extension sur une construction existante → permis de construire

ATTENTION

**Dans tous les cas de figure, demandez en Mairie le zonage de votre parcelle.
Celui-ci déterminera la nature de la demande que vous devrez déposer.**

Délais d'Instruction :

Déclaration Préalable → 1 mois (plus si l'avis des Bâtiments de France est nécessaire)

Permis de Construire → 2 mois (plus si l'avis des Bâtiments de France est nécessaire)

**Pour tous travaux dans le périmètre de protection de l'église Saint-Maximin,
un permis de construire est OBLIGATOIRE
Une déclaration préalable pour ravalement de façade.**

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et aux passants pour faciliter leurs déplacements et leurs activités. Toutefois, son efficacité se mesure à son adaptation au juste besoin des usagers de l'espace public. Cependant, certains conseillers municipaux ont fait une remarque qui mérite toute notre attention. En effet, à certaines heures de la nuit, l'activité humaine est extrêmement réduite voire inexistante dans notre commune. Cet éclairage peut donc être considéré comme inutile dans certaines artères, car il ne profite en réalité à aucun usager.

Les retours d'expérience de nombreuses communes qui ont procédé à une extinction la nuit dans leur localité nous ont permis de relever plusieurs avantages d'une telle disposition.

L'extinction permet de :

- Réaliser des économies budgétaires pour la commune : l'éclairage public représente une part majeure de la facture énergétique de la commune.

- Réduire la consommation d'énergie notamment les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques
- Protéger la biodiversité : il est constaté que l'éclairage de nuit a un impact négatif sur certaines espèces en les rendant très vulnérables face à leurs prédateurs.
- Protéger la santé humaine : l'alternance jour/nuit participe au maintien de notre bonne santé.

Tous ces avantages, qui ne sont effectivement point exhaustifs, ont conduit la municipalité à faire appel à un expert en économie d'énergie pour mieux déceler la pertinence et la faisabilité d'un tel dispositif dans la commune de Magnac-Laval.

Le tableau ci-dessous résume la conclusion d'un expert sur les gains potentiels qu'on pourrait envisager si la municipalité décide de procéder à une extinction de 23h à 5h dans toutes les artères de la commune.

	Sans coupure		Avec coupure		Gains potentiels	
	Consommation annuelle	Coût	Consommation annuelle	Coût	Consommation annuelle	Coût
Commune	202284 kwh	36779 €	106309 kwh	19329 €	95974 kwh	17450 €
1 poste	10646 kwh	1935 €	5595 kwh	1017 €	5050 kwh	5050 €

Ce tableau nous indique que l'extinction nocturne nous permettra de réaliser 50% d'économie sur notre facture d'éclairage public sur une année. Par ailleurs, d'après les recherches que nous avons menées auprès de certaines communes, il apparaît que l'extinction n'a pas d'incidence significative en termes de sécurité, car on constate que 80% des cambriolages se produisent généralement en fin de journée, en dehors des plages horaires d'extinction de l'éclairage public. En sus, coté sécurité routière, on remarque une plus grande vigilance des automobilistes sur la route, cumulée à une diminution de la vitesse.

Ceci étant dit, les conseillers municipaux sont en train d'identifier avec l'expert en économie

d'énergie les rues et ruelles qui seront concernées par ce nouveau dispositif. En conséquence, la mairie vous tiendra informés de toutes les mesures qui seront prises concernant l'éclairage public d'ici quelques semaines.



LE FLEURISSEMENT



LES AMIS DES FLEURS



Atelier pour les structures en bois de châtaigner



Création du parterre près de la mairie

L'association « Les amis des fleurs » a consacré un week-end, les 9 et 10 octobre 2021, à créer un parterre près de la mairie.

Après l'intervention des agents communaux qui ont arraché la bâche contre les mauvaises herbes, « Les amis des fleurs » sont entrés en action.

Ils ont dans un premier temps travaillé sur le plan du parterre et dès le samedi matin, jusqu'au dimanche en fin d'après-midi, ils ont œuvré à la réalisation de ce projet. La mairie a mis à leur disposition pelles, râteaux, pioches, brouettes, tuyaux d'arrosage et les végétaux à planter. Un atelier structure, bois et plantation a été l'occasion d'un échange de savoir faire entre générations (voir photo).

Nous avons pu admirer dès le lundi le travail réalisé au niveau des structures en châtaigner et de l'allée en arc de cercle. Concernant les plantations nous devons faire preuve d'un peu de patience, Dame Nature doit faire son œuvre !

Merci à l'association d'avoir contribué à la réalisation du parterre, Magnac Infos ne manquera pas d'éditer d'autres photos lorsque les végétaux auront pris de l'ampleur.



Une naissance - un arbre



Il y a quelques années, la municipalité a mis en place l'opération "une naissance - un arbre".

Cette initiative était à la fois un message de félicitations aux parents, un très beau symbole d'accueil de la vie dans notre cité et une action fondatrice par la plantation d'arbres au cœur de la ville et dans les terrains communaux. A l'âge adulte, chacun des parrains dont les arbres portent le prénom aura une preuve d'enracinement personnel en terre magnachonne et donc une raison d'y être attaché(e) !

La nouvelle municipalité souhaite poursuivre cette belle action. Mais il faut que les parents concernés témoignent de leur intérêt auprès des élus et/ou des agents des espaces verts. En effet la plantation et son entretien demandent un investissement en temps et en argent qui doit être justifié par ceux-là mêmes qui en sont bénéficiaires.

Merci d'avance et bienvenue aux nouveaux enfants de la commune et à leurs parents !

ANIMATION - PROGRAMME DES ASSOCIATIONS 2022

◆ CLUB DE PÉTANQUE

Utilisation du terrain de pétanque à l'espace du Rocher, pour le championnat des clubs Haute-Vienne Seniors :

- 14 ou 15 janvier, 28 ou 29 janvier, 11 ou 12 mars, 9 ou 10 septembre, 7 ou 8 octobre
- Les dates ne sont pas encore définies concernant le Championnat Vétérans.

◆ AMIS DES FLEURS ET DES JARDINS

- 10 avril - fête des plantes dans le parc du château de MAGNAC-LAVAL

Les dates des voyages en juin et septembre sont à déterminer.

◆ BANDA DIAPASON

- 26 mars - 20h30 concert de printemps à l'espace du rocher.

◆ CLUB CAM FOOTBALL

Les samedis 12 et 22 février, tournois Futsal prévu pour le championnat u13

Les matchs pour le championnat u13 se déroulent au stade les samedi après-midi.

◆ COMITÉ DES FÊTES

- 4 et 5 juin, Fête du Printemps
- 25 juin, Fête de la Saint-Jean et Fête de la Musique au Stade
- 13 juillet, Fête nationale au Château
- 30 juillet, marché semi nocturne
- 13 août, Fête de la bière
- 27 août, marché semi nocturne
- 18 septembre, Fête de l'Automne

◆ COUNTRY ROSE

- 22 mai - 14h à 18h, "découverte et initiation à la danse en ligne".

◆ MELODICA

- 31 mars - Concert Rétina « Mille chœurs pour un regard » avec la chanteuse « ENZO-ENZO »
- 2 et 3 avril - Festival de chœurs du Haut-Limousin : le 2 avril à l'Église d'Arnac-La-Poste à 20h30
le 3 avril à l'Église de Magnac-Laval à 15h30.

◆ TIR À L'ARC

- 27 novembre et 15 janvier 2023 doivent avoir lieu nos prochaines compétitions.

◆ VÉLO CLUB MAGNACHON

- 15 mai : Course de Puygibaud
- 18 juin : Randonnée Maurice Dandrieux
- 27 août : Course la Saint Martinoise (St-Martin-Le-Mault).

◆ AMICALE SAPEURS-POMPIERS

- 3 juillet : Concours de pétanque en semi-nocturne
- 6 novembre : Loto
- 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

◆ AMICALE DES SÉNIORS ET FOYER DU 3ÈME AGE

- 6 mars : Repas annuel, espace du Rocher
- 2 avril : Loto, espace du Rocher 13 h00
- 8 mai : Thé dansant, espace du Rocher
- 1er septembre : Grillade, terrain du Rocher 12h00
- 1er octobre : Loto, espace du Rocher 13h00
- 5 novembre : Concours de belote, espace du Rocher

D'éventuels changements peuvent être communiqués (crise sanitaire) ainsi que de nouvelles manifestations.

Le foyer vous accueille toute l'année le mardi après-midi à l'espace du Rocher et le jeudi après-midi pour la marche.

◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

- 13 mars : loto

◆ FNACA

- 20 mars : repas

Venez nombreux aux différents évènements des associations, elles participent à la vie de notre commune !!!



ceinture, mixte et encolerie
sur rendez-vous



angelique

5 avenue le transloy
87190 Magnac-Laval

0555685461

Entreprise Didier Courcelle
TRAVAUX PUBLICS
Terrassement-Assainissement
individuel et collectif-Filtre à
roseaux-Drainage-Démolition
curage de fossé- Bitume et
goudronnage-VRD



18 rue du 19 mars 1962
87190 MAGNAC-LAVAL
didier.courcelle87@orange.fr
0680102415//0555686570

JL PEINTURE 87190 Magnac Laval
lefrere.peinture@laposte.net



NOUVEAU

06 77 85 71 60

Peinture Intérieur-Extérieur
Revêtement Sol-Mur

Ravalement de Façade
Vitrerie

Domaine de l'Age



Martine et Philippe Bambagini

05 55 68 26 03 Mail:domainedelage@sfr.fr
06 15 09 32 70 Site:domainedelage.com

LE PATRIMOINE

Afin de respecter le thème officiel des Journées Européennes du Patrimoine des 18 et 19 septembre 2021, deux expositions furent proposées dans les locaux de Magn'accueil sous forme de panneaux explicatifs sur :

- L'ouverture de la ligne de chemin de fer entre Le Dorat et Magnac-Laval dont l'inauguration eu lieu le 13 septembre 1908 en présence, entre autres, du Ministre des Travaux Publics, Monsieur Louis BARTHOU accueilli par Monsieur le Maire Amable DUBRAC et de nombreux Magnachons. Le fonctionnement de cette ligne fut de courte durée, 2 octobre 1932 : fermeture du trafic des voyageurs, 25 septembre 1988 : fermeture du trafic des marchandises, 17 octobre 1994 : déclassement de la ligne qui fut défermée par la suite.

- L'ancienne distillerie de topinambours construite pendant la seconde guerre mondiale pour laquelle la voie ferrée était indispensable dans le cadre du transport de sa production d'alcool jusqu'en 1954. Par la suite, la distillerie fut transformée en laiterie-fromagerie jusqu'en 1963. Bien qu'ayant fait l'objet de plusieurs projets de reconversion sans suite, les bâtiments furent détruits en l'an 2000.

Certains visiteurs à qui nous adressons à nouveau un grand merci ont eu l'amabilité de bien vouloir nous apporter des informations ou de précieux documents complémentaires dont nous avons fait des copies de manière à pouvoir leur restituer les originaux.

De nouveaux sujets sont déjà en préparation pour septembre 2022, mystère !!!





COMITÉ DES FÊTES DE MAGNAC-LAVAL

Le comité des fêtes est une institution à Magnac-Laval. Christophe Julien, avec toute son équipe, a géré ce comité pendant de longues années avec un certain succès. Il a décidé, avec ses collègues, de passer le relais à une autre équipe de volontaires. Nous les remercions pour tout le travail accompli pendant ces années, et nous essayerons d'être de dignes successeurs.

Voici le nouveau Bureau élu, en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre très vite.

- Lucie Audonneau, présidente
- Manon François, vice-présidente
- Henri François, vice-président
- Bruno Santoro, trésorier
- Vincent Lallement, trésorier adjoint
- Sandrine Roger, secrétaire

Nous sommes conscients de l'ampleur de ce qui nous attend, et nous aurons besoin de bon nombre de bonnes volontés.



Lucie et Manon sont novices dans le monde associatif, mais pleines de bonnes intentions. Elles apporteront des idées nouvelles, la fougue et la puissance de travail de la jeunesse, et elles seront épaulées par des plus expérimentés, habitués du bénévolat et de ses responsabilités.

Nous nous sommes présentés pour une certaine continuité, tout en ayant l'envie d'innover dans ce qui sera proposé aux Magnachons. Nous serons évidemment à votre écoute.

Les grands classiques seront reconduits, avec l'aide de la municipalité : feu d'artifice du 13 juillet, marché estival de produits locaux, balade gourmande, marché de Noël ... et de nouvelles activités ou des renaissances : feu de la St Jean, fête de la musique, fête de la bière, vide-greniers, marché du Printemps ...



Pour ce faire, nous aurons besoin de bras costauds, de jambes alertes et de têtes bien pleines, nous vous invitons à nous contacter :

- Soit par mail : comitedesfetesmagnaclaval@gmail.com ,
- Soit au téléphone au : 06.11.88.13.12,
- Soit sur Facebook en scannant ce QR-Code



Je m'appelle Lucie, je vis et travaille à Magnac-Laval depuis 7 ans. Je suis assistante-vétérinaire et en formation pour devenir pompière volontaire. En tant que présidente du comité des fêtes, et en collaboration avec la municipalité, j'aimerais organiser davantage d'événements traditionnels, ainsi que de nouvelles manifestations sportives et festives afin d'apporter un peu plus de dynamisme à notre commune.

Nous avons élevé un blob !

En juin 2021, les classes des CE2/CM1 et des CM1/CM2 se sont inscrites à l'opération « #élève ton blob » et leur candidature a été acceptée par le CNRS. Puis, en septembre, nous avons reçu un kit comprenant 3 à 5 blobs ainsi que du papier filtre.

En novembre, nos deux classes ont réveillé les blobs. On vous montre comment nous avons procédé.



- 1 Nous avons fabriqué une gélose qui sert à garder le blob humide. Elle est préparée en faisant bouillir de l'eau mélangée avec de l'agar-agar (une algue). Puis le mélange est versé dans les boîtes de Pétri.



2. On dépose le sclérote dans une boîte de Pétri.



3. On ajoute de l'avoine.



4. On humidifie le sclérote.



5. On dépose le tout au fond d'une boîte (la blobbox)



6. On recouvre le tout à l'aide d'un couvercle pour le protéger de la lumière.

... SUITE

Qu'est-ce que le blob : un animal ou un végétal ?

Ni l'un, ni l'autre ! Et ce n'est pas un champignon non plus. Ainsi baptisé en référence à un film d'horreur américain, le "blob" est en fait une cellule géante à plusieurs noyaux.

S'il ressemble à une plante, se nourrit comme un animal et se reproduit comme un champignon, le blob n'appartient pourtant à aucune de ces catégories.

Ils n'ont pas de cerveaux mais sont intelligents, peuvent mesurer jusqu'à 10 mètres carrés et, en laboratoire, se nourrissent de flocons d'avoine et sont capables de trouver le chemin le plus court dans un labyrinthe...

Il est possible de le croiser sur notre territoire dans des forêts humides sur les écorces, dans la litière mais également dans le compost de votre jardin ! Le **blob** est présent sur toute la planète, il peut vivre sous des températures très froides comme très chaudes s'il est à l'abri de la lumière et de la sécheresse. Le vrai nom du Blob est **Physarum polycephalum**



Cross à Le Prat (Oradour St Genest)

Le mardi 19 octobre 2021, les classes de l'école élémentaire sont parties au cross en bus. Nous avons réparti toutes les classes dans des équipes. En premier, nous avons pique-niqué : des sandwiches, des chips, des compotes... Nous avons pris des forces pour être en forme !

Nous avons fait des activités sportives : balle au prisonnier, football, gymnastique, course d'obstacles...

Ensuite, c'était l'heure du cross. Pour la course, nous sommes allés dans des chemins. Nous nous sommes préparés avec l'échauffement. Les adultes ont dit « Top ! » et nous avons couru le plus vite possible ! Nous avons fait de notre mieux, nous nous sommes surpassés. Il y a eu trois vainqueurs dans chaque groupe. Nous avons distribué les médailles aux gagnants, mais le plus important c'est de participer, pas de gagner !

Le sport, c'est s'amuser, rigoler et prendre du plaisir ! Après cet effort, nous avons dégusté du chocolat chaud. Enfin, nous sommes rentrés à l'école.



La classe des CE1/CE2

DÉMARRAGE DU CHANTIER DU PARC ÉOLIEN DE MAGNAC-LAVAL (COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ WPD)

Après plusieurs années de développement du projet de parc éolien de Magnac-Laval, WPD lance sa construction. Le chantier débutera dès le 28 février 2022 et se poursuivra jusqu'à l'été 2023.

Ce projet éolien, constitué de 4 éoliennes d'une puissance totale de 14,4 MW, situé au grand Monteil, a officiellement été autorisé par la préfecture en juin 2019. Depuis cette date, l'équipe projet prépare le parc éolien de Magnac-Laval à la construction : divisions cadastrales, sondages géotechniques, sélection des entreprises pour le chantier, ...

Les travaux débuteront par la création des voies d'accès et des plateformes. Dans le cadre du diagnostic archéologique, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) interviendra en avril 2022 pour prélever les céramiques et autres éléments répertoriés lors des premiers sondages.

Le coulage des fondations interviendra à partir du mois de mai 2022. Les éoliennes seront livrées et montées au printemps 2023.

Une phase de tests des éoliennes précédera la mise en service du parc, dont la première injection d'électricité verte et renouvelable dans le réseau local se fera à l'été 2023.

En parallèle de ces étapes, la société Enedis réalisera le raccordement électrique externe du parc éolien jusqu'au poste source de la Souterraine (23).

Les chiffres clé du projet

Nombre d'éoliennes : 4

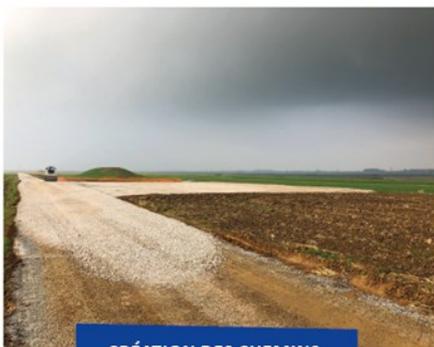
Hauteur totale en bout de pales : 180,3 m

Puissance totale installée : 14,4 MW

Production électrique moyenne : 45 millions de kWh/an

Equivalent consommation électrique moyenne : 19 000 foyers *

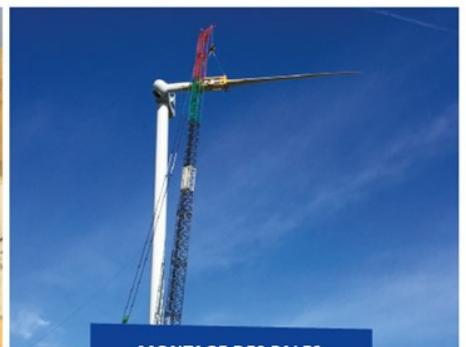
Rejet de CO2 évité : 15 500 tonnes de CO2/an**



CRÉATION DES CHEMINS



COULAGE DE FONDATIONS



MONTAGE DES PALES

* Hors chauffage : source ADEME.

** En comparant les émissions indirectes d'une éolienne à 2800 heures équivalentes pleine puissance et les émissions directes d'une centrale à gaz. Source : ADEME.

Construction - Rénovation

MARTIN BÂTIMENT



- Maçonnerie - Béton armé
- Couverture - Zinguerie
- Plaques de plâtre - Isolation
- Carrelage
- Assainissement
- Clôtures et Portails

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1984

TRAVAUX FUNERAIRES

87190 MAGNAC-LAVAL
05 55 68 65 47
06 79 07 94 83
amb87@orange.fr



S.A.R.L.
ROULON Alex

87190 MAGNAC-LAVAL
06 61 46 26 94
09 83 89 46 11
roulon.alex@gmail.com
www.roulon.alex.com

PEINTURE & DÉCORATION
PARTICULIERS - ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS

- ↳ Traitement & Peinture de Toitures
- ↳ Revêtements Sols & Murs
- ↳ Ravalements de Façades
- ↳ Ponçage & Vitrification de Parquets



Le Jardin de Floriane

2 rue Fenelon
87190 MAGNAC LAVAL

05 55 68 54 87
06 01 16 20 65

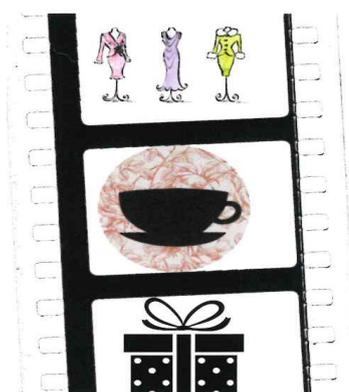
Interflora
MESSAGEUR DE VOS ÉMOTIONS

 à distance et livraison à domicile



MAGNAC-LAVAL

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi de 9h à 12h30/15h à 19h
Vendredi et Samedi ouvert sans interruption de 9h à 19 h
Le dimanche de 9h à 11h45



Thé Bonbons Cadeaux
Magnac Laval 87190
06 72 38 82 20

Salon de Thé avec Cadeaux,
Vêtements et Accessoires

Mardi au Samedi
10h00 au 16h00 non-stop

sauf Jan-Mars 2022
Mardi/Jeu/Samedi seulement

Siret No 530 259 746 00028



ELECTRA
ELECTRICITE RESEAU ALARME
11 RUE DU ROCHER 87190 MAGNAC-LAVAL

GREGORY BARVILLE
GERANT

06 50 59 85 86
gbarville@gbelectra.fr

HÔPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN

LES ANIMATIONS 2021

Malgré la crise sanitaire du COVID, les résidents du site Beauséjour ont pu profiter d'animations en groupe respectant les gestes barrières et les distanciations sociales à partir du mois de juin 2021.

Cela a permis à l'équipe d'animation et aux résidents des différentes unités de se retrouver pour leur plus grand bonheur. Durant le 1er semestre, les animations se déroulaient dans les unités.

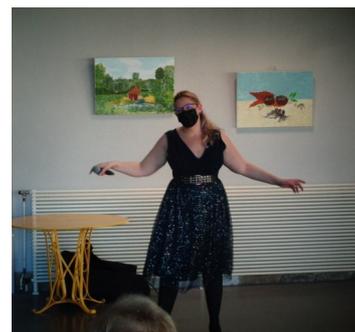
Voici les différentes animations entre juillet et décembre 2021 :

- sortie pique nique en juillet
- spectacle des Bandafolie's dans le parc de l'hôpital le 9 juillet avec un groupe italien qui a enchanté l'après midi des résidents
- sortie à Saint Auvent avec l'équipe du service évangélique aux malades
- animations musicales au sein des unités du site par Antonio Muratori, Alain Vicente et Aurel'anim au mois d'août
- confection de savons avec Aurora de la ferme Arcoul'âne, 1 fois par mois de septembre à décembre
- sortie au cinéma du Dorat une fois par mois
- atelier floral
- atelier cuisine
- pour la semaine du goût nous avons accueilli le groupe "Fiesta du Monde" qui nous a fait voyager dans la France en chanson et à cette occasion le pôle restauration de l'établissement avait confectionné des spécialités des régions visitées
- contes paysans avec Clément Bouscarel conteur paysan en novembre
- spectacle musical avec JP music en novembre
- loto de l'Avent rassemblant les résidents des différentes unités en décembre
- spectacle avec Cindy et Patrice, 2 artistes du célèbre cabaret de l'Ange Bleu la semaine de Noël
- gouter musical avec Aurel'anim le 30 décembre avec des brioches, du chocolat chaud, des clémentines, du pain d'épices et des chocolats
- le pôle restauration de l'établissement a confectionné des repas de fêtes et de réveillon pour Noël et le 1er janvier. Tous nos résidents ont reçu un cadeau pour Noël.

Pour 2022, de nombreuses activités sont prévues.



Sophie DEGLANE,
Animatrice Coordinatrice HIHL.



AMICALE SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de MAGNAC-LAVAL vous présente
leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

Elle tient aussi à remercier la population des communes de MAGNAC-LAVAL,
DOMPIERRE-LES-EGLISES, DROUX et VILLEFAVARD
pour leur accueil lors de la tournée des calendriers.

L'amicale espère vous retrouver, si notre ami COVID-19 nous laisse tranquille,
à l'occasion de leur :

- Concours de pétanque le samedi 03 juillet 2022 en semi-nocturne
- Loto le dimanche 06 novembre 2022
- Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Carnet rose dans la famille CHERRUAUL / DELAIDE et NIBAUDEAU / MARTIN.

Bienvenue à SOLINE et félicitations aux parents ÉLISE et JULIEN.

Bienvenu à TIMEO et félicitations aux parents ÉMILIE et HERVE.

Toutes nos félicitations à notre Chef de Centre, Frédéric COURCELLE
qui a réussi brillamment ses examens.

L'amicale vous dit à bientôt.

La Présidente,
Nicole SEVAUX.



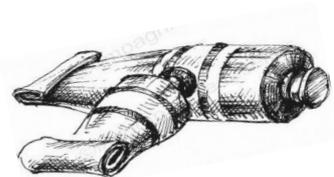
MOTIFS SYNTHÈSE ET MÉTAMORPHOSE - ATELIER DE PEINTURE

Après avoir été contraints d'arrêter nos activités pendant plus d'un an, nous avons enfin repris pour notre plaisir et avec soulagement nos traditionnelles rencontres du mardi après-midi de 14h00 à 17h00 à la Maison des Associations, depuis le 4 Octobre 2021. Nous étions impatients de reprendre crayons et pinceaux dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Aussi, nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre. Nous les accueillerons avec grand plaisir. Nul besoin d'être aguerri, les débutants sont aussi les bienvenus. Ils pourront s'initier, sous la houlette de notre maître, Yves Le Tallec, à toutes les techniques : aquarelle, acrylique, pastel sec ou gras, mine de plomb, mais rien n'est imposé, chacun peut s'exprimer selon sa personnalité et son envie.



p/ La Présidente,
Marie Meynieux.



ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS

15 ans déjà, 15 ans d'investissement, de combats, de galères, de découragement, de chagrins... mais aussi de batailles gagnées, sauvetages, misères évitées, bonheur, vies sauvées... Combien de centaines de naissances avons-nous empêchées, épargnant ainsi autant de malheureux : c'est là le moteur de notre action, même si les années se suivent et se ressemblent, nous laissant parfois l'impression de nous battre contre des moulins à vent.



Le statut de l'animal a changé, mais seulement dans les textes. L'animal est un être vivant, sensible, qui éprouve la douleur et la tristesse : il nous apporte tant et nous donne bien des leçons. Mais cette vérité n'est pas ancrée dans la mentalité de tous les humains.

Nous communiquons des chiffres, nos bilans, mais ce que nous ne pouvons transmettre, c'est la souffrance des félins et la nôtre. Un quotidien lourd à vivre car nous sommes trop peu nombreux sur le terrain. Les SOS sont incessants, on nous demande toujours plus, mais on nous propose rarement de l'aide.

Nous lançons à nouveau un appel urgent pour que d'autres bénévoles viennent rejoindre notre équipe. Ceux et celles qui ne peuvent pas venir à nos côtés, peuvent contribuer financièrement. Tout don à l'association donne lieu à un reçu fiscal pour une réduction d'impôts.

Merci d'entendre notre appel.

Félins et membres de l'association souhaitent
à tous une excellente année 2022.

La Présidente,
Danielle Bonnet.



Focus sur MD COUPE

	Transformation Papiers cartons
	ZI - Rue Gutenberg 87190 MAGNAC-LAVAL Tel : 05 55 68 61 11 www.mdcoupe.com

MD coupe est une usine située dans notre commune dans la zone industrielle sur la route du Dorat.

Cette usine qui existe depuis les années 1970 et a notamment porté les noms de Nappage Moderne ou Magnac Découpe est spécialisée dans la découpe de bobines de papier et carton.

Rachetée par Yves et Martine Deveaux en 2018 alors qu'elle était en dépôt de bilan, cet établissement a connu jusqu'à 70 ouvriers dans les années 1980. Lorsqu'elle a été reprise en 2018, seules 13 personnes travaillaient sur le site.

Aujourd'hui, on compte 19 employés (3 administratifs et 16 techniques) dans cette entreprise « familiale » comme le rapporte Denis Ingremeau, responsable de production et embauché depuis 15 ans dans l'usine. Le personnel est essentiellement de Magnac-Laval et de ses alentours proches et travaille au rythme de 39h par semaine en 2/8 (ou en 3/8 quand nécessaire).

Les produits finis de l'usine sont à destination du « packaging » (emballage) ou de l'impression papier. Des palettes sont elles aussi fabriquées dans la scierie de l'usine pour stocker et transporter la production de papier et carton.

Une nouvelle machine vient d'être achetée, cela permet une meilleure marge de manœuvre pour répondre à la demande plus efficacement, elle peut permettre aussi une production supplémentaire. La clientèle se situe dans toute la France mais les 3 principaux clients sont Saica Pack (Saint-junien), IP Sylvamo (Saillat) et Gascogne (Landes).

Depuis son rachat en 2018, le chiffre d'affaire de la société est en augmentation et l'année 2021 s'achève à 1.600.000 €.

Les projets à court terme :

Pour la sécurité et le bien-être des riverains qui subissent le passage des camions de livraison et les nuisances sonores, des travaux seront réalisés afin de permettre les livraisons par la route du Dorat. Un agrandissement est aussi prévu pour permettre le stockage des produits.



BLONDET JARDIN SERVICES
Z.A. de SIRVENON 87190 MAGNAC LAVAL
Tél. 05.55.68.67.21 Portable 06.82.11.81.68



POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ENTRETIEN

TAILLE de HAIES et ARBUSTES - ENTRETIEN des MASSIFS
- TONTE - DEBROUSSAILLAGE...

BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION D'IMPOTS
Selon loi de finance en vigueur



SARL MAGNAC JARDI LOISIRS
IMPASSE LA RENARDIERE
87190 MAGNAC LAVAL
Tel : 05 55 68 54 86

VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES
DE MATERIEL DE MOTOCULTURE, CYCLES
ET MOTOCYCLES
JARDINERIE, MATERIEL DE PECHE ET CHASSE .
VETEMENTS CHAUSSANT ET ALIMENTATION ANIMALE
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H A 12H ET DE 14H30 A 18H30

« TENDANCE COIFFURE »



Véronique et Florence

Rue Fénélon
87190 Magnac-Laval
Tél : 05.55.68.63.13

Une esthéticienne est à votre
disposition une fois par mois
renseignez-vous !

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
COIFFURE DOMICILE



Z.A. de SIRVENON 87190 MAGNAC LAVAL
Tél. 05.55.68.67.21 Portable 06.82.11.81.68
www.les-jardins-d-olivier.com

**Création de jardins - Engazonnement - Vente et
plantation de végétaux - Clôture - Dallage - Bassin**
Installateur de piscines bois

Un sinistre sur mon véhicule

Je choisis mon réparateur ! C'est mon droit !

Je suis propriétaire de mon véhicule, j'ai payé mon assurance.
Je ne me laisse pas imposer un garagiste par mon assureur !

Confiez-nous votre véhicule vous ne paierez pas plus cher.

Votre concessionnaire.



AZ Automobiles
Carrosserie • Peinture Automobile

Avenue François Mitterrand
87190 Magnac-Laval

05 55 68 63 62
az.automobiles87@gmail.com

☑ Sécurité ☑ Qualité ☑ Service ☑ Conseil ☑ Proximité

Pr. de Blanchard, 01.08.2010. 01.08.2010. 01.08.2010. 01.08.2010.



viandes et saveurs

Brun Frédéric

5 rue Jules Courivaud
87190 Magnac-Laval

05 87 77 98 75
06 63 72 89 88
frederic.brun93@sfr.fr

Ets Jean Moreau

Quincaillerie bâtiment • Vente et installation chauffage
Zinguerie et accessoires • électroménager
Cuisines et bains • Travaux de plomberie et sanitaire



Serge CANO

Tél. 05 55 68 50 40
Fax 05 55 68 64 17
Port. 06 80 03 63 31
serge.cano@wanadoo.fr

7, avenue le Transloy • 87190 MAGNAC-LAVAL



**Multiservices
Giraud**

multiservicesgiraudcedric@outlook.com

GIRAUD cedric
07.79.53.87.07

Multiservices parcs et jardins
Taillage de haie,
débroussaillage, tonte de
pelouse etc

ENT. PAILLER PASCAL

Maçonnerie - Rénovation - Isolation
Charpente - Couverture - Zinguerie
Plâtrerie

Démoussage de toiture
Monuments funéraires
(caveaux - marbrerie)



Les Grandes-Forges - 87190 MAGNAC LAVAL

Tél. : 05 55 68 58 73 - Fax : 05 55 60 79 21
332 343 995 RM 87 - APE 452 V - Email : pascalpailler87190@orange.fr



CENTRE OUEST
Toute une banque
pour vous

CRÉDIT AGRICOLE DE MAGNAC LAVAL

2 Rue Camille Grellier
87190 Magnac Laval
05 87 59 05 55

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual du Centre-Ouest. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 301
007 457 RCS Limoges. Siège social : 39 boulevard de Verdun - 87044 Limoges Cedex. Tél. 05.55.05.75.50 - www.centreouest.fr. Société de
courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 434.



INFORMATIONS POUR BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2022

Votre Office de Tourisme

Informations - contact

Un numéro unique : 05 55 68 12 79 - info@tourisme-hautlimousin.com

L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin au service des habitants et acteurs du tourisme du Haut Limousin
(Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux)

Il informe les habitants sur les informations pratiques, les sorties et activités à faire sur le territoire pour bien vivre en Haut Limousin.

Il accompagne les professionnels du tourisme local pour les soutenir dans leur projet.

Il conseille et accueille les voyageurs en Haut Limousin.

Un accueil et un relais d'informations pour les habitants et les vacanciers

| Les **Agenda des manifestations** et le **Guide pratique** informent sur les activités, sorties et services pratiques en Haut Limousin

| Réponse toute l'année à la demande des touristes dans la préparation de leurs vacances et conseil dans le choix de leur hébergement : envoi de documentations, réponse par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme

| Dans les pôles d'accueil de l'Office de Tourisme (à Bellac, Le Dorat, Saint-Pardoux, Châteauponsac, Mortemart Saint-Sulpice-Les-Feuilles), sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.

| Sur le site web, www.tourisme-hautlimousin.com et sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin

| Dans les journaux locaux : informations sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme ("Visit' Ô Lim") et sur les différentes offres (comme le « pAss' Ô Lim").

Relation avec les acteurs locaux du tourisme

L'office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Il les accompagne dans leurs projets professionnels via des rencontres, accompagnements individuels, ateliers en groupes. Retrouvez les services dans la rubrique **Espace pro** du site web qui propose un espace dédié aux acteurs du tourisme dont un espace ressource.

Ouverture des pôles d'accueil

| Toute l'année - Pôle d'accueil de Bellac (87300) - rue des Doctrinaires

| D'avril à octobre

Saint-Pardoux (87250) - 17 rue de la Halle

Le Dorat (87210) - 9 bis place de la Collégiale

| De mai à août

Saint-Sulpice-les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église

| Juillet et Aout

Châteauponsac (87290) - place Xavier Mazurier - Mortemart (87300)

Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin - Rue des Doctrinaires – 87 300 Bellac - Tel : +33 (0)5 55 68 12 79
www.tourisme-hautlimousin.com – info@tourisme-hautlimousin.com

Vous organisez un événement en Haut Limousin ?

Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, FAITE-LE SAVOIR

info@tourisme-hautlimousin.com | 05 55 68 12 79

L'Office de tourisme du Pays du Haut Limousin assure la promotion gratuite des événements ouverts au grand public qui ont lieu en Haut Limousin dans ses agendas, brochures et en ligne.

DESTINATION Haut Limousin



PROMOTION GRATUITE DES EVENEMENTS

L'Office de tourisme assure la promotion de tous les événements et manifestations ouvertes au grand public qui ont lieu en Haut Limousin.

Des agendas périodiques sont imprimés et diffusés dans les Offices de Tourisme, envoyés par voie postale ou encore par mail à la demande des touristes et des locaux, sur le site internet dans la rubrique "Agenda" et aussi en ligne sur les sites internet de différents partenaires de l'Office de Tourisme comme *Destination Nouvelle-Aquitaine* et *Terre de Limousins*

Vous organisez un événement ? Quand devez-vous nous envoyer les informations sur vos manifestations ?

Il est essentiel d'informer le plus tôt possible. Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, FAITE-LE SAVOIR : envoyer vos informations à l'Office de Tourisme par mail à info@tourisme-hautlimousin



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

FDGDON Haute Vienne devient FREDON Haute Vienne

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

**Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches**

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

ORIENTATION : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Mais aussi ... : Zoom Infos / JANVIER 2022

Jeunes 16 à 25 ans # 1 jeune 1solution

Passez en mode Avenir !



**Distribution de paniers alimentaires
Gratuits pour les jeunes 15-30 ans**

En 2022 la Région Nouvelle Aquitaine prolonge la distribution de paniers alimentaires. Ces colis sont composés d'une aide alimentaire et de produits d'hygiène à l'attention des jeunes Néo-aquitains.

Soutenir les jeunes : Dispositif "Rebonds" de la Région Nouvelle Aquitaine
Jeunes âgés de 15 à 30 ans en situation d'urgence, de précarité.

La Mission Locale Rurale : "point relais des colis alimentaires "

Les colis, livrés par la Banque Alimentaire , sont disponibles sur l'ensemble du territoire régional grâce à la collaboration d'un réseau d'associations.

Comment faire ? Contacter la Mission Locale Rurale.

Elle réserve un panier alimentaire qui vous sera mis à disposition gratuitement. Vous êtes prévenu du jour et de l'endroit où le récupérer.

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne : + d'infos au 05 55 70 45 74

La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous...Contactez-nous !!!

2 RUE DU COQ - 87300 BELLAC - ☎ 05.55.68.87.54

Du lundi au jeudi – 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 / Vendredi – 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30

4 antennes - 25 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de **33 professionnels et des services gratuits.**

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, aux relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service depuis plus de 30 ans. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées :** aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**
de la HAUTE-VIENNE

Section FNATH de MAGNAC LAVAL
Chez Monsieur Patrick PETITPAS
Président
5 Villemacheix
87190 ST SORNIN LEULAC
☎ 05 55 47 34 24

**La FNATH 87
une association qui reçoit, écoute, conseille,
accompagne et défend ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

- **Les bénévoles de la section FNATH 87 à MAGNAC LAVAL**
Patrick PETITPAS, président de la section, au 05 55 47 34 24
Thierry HUGUET, trésorier de la section au 06 71 61 40 16
- **Le groupement départemental FNATH 87**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h :
6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97
fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org



LES ÉLECTIONS - UN DEVOIR DE CITOYEN

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.



« Vous êtes nombreux à être engagés au quotidien pour la société, pour des causes qui vous sont chères. Cet engagement compte aussi dans les urnes, où vous pouvez participer en tant que citoyen à la vie du pays. Votre engagement compte » a insisté Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la citoyenneté.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



VOTER PAR PROCURATION

- Comment fonctionne le vote par procuration ?
Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.
Depuis le 1^{er} janvier 2022, le mandant et le mandataire peuvent être inscrits sur les listes électorales de deux communes différentes.

- Comment peut-on établir une procuration ?
 - Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr .
 - Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration.

Le formulaire ne doit contenir ni information erronée, ni rature.

Le formulaire ne doit jamais être imprimé recto/verso.

Il est rappelé quelque soit la procédure (dématérialisée ou papier), le mandant doit nécessairement se rendre en personne auprès d'une autorité habilitée (brigade de gendarmerie, commissariat de police, consulat) pour établir sa procuration.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procurations doivent être validées par une autorité habilitée et enregistrées dans le Répertoire Electoral Unique de l'INSEE.

Afin d'être sûr de pouvoir voter par procuration, il est conseillé aux électeurs de réaliser cette démarche dès que possible.

Toutes les publicités des artisans, commerçants et entreprises sont imprimées dans le Magnac Infos à titre gracieux.

TAXI CORDIER
 05 55 68 14 67
 TAXIS TPAMR 7J/7 24H/24
 VEHICULES CLIMATISÉS DE LA BERLINE AU MINIBUS 06 61 58 88 05

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
 TRANSPORT TOUTES DISTANCES
 TRANSPORTS MÉDICAUX-TIERS PAYANT
 GARES ET AÉROPORTS
 VEHICULES DE 1 À 8 PLACES-CLIMATISÉS

Communes de stationnement: Blanzac-Poprat-de-Bellac-Mézières/Disaire-Magnac-Laval-St-Jamais-Leulac
 Siret50145068800020

ATTENTION, nouveau diagnostic obligatoire !

Votre DPE
 (diagnostic de Performances énergétique)
OFFERT

pour la commande en une fois des diagnostics obligatoires de votre vente, soit : DPE, amiante, électricité et si nécessaire plomb, gaz, carrez, ernt, ANC.*

Tél. 05 55 60 80 04 / 06 62 51 90 79
 www.planete-diagnostic.com - Certification : Bureau Veritas

* offre valable sur présentation de cette publicité, exclusivement pour les doss. tech. de vente (hors location), dépt. 87 et 23. Soit par exemple : 394€ TTC au lieu de 463,20€ TTC pour une maison T5 (comprenant amiante, plomb, électricité, dpe, ernt).

Boulangerie Pâtisserie SARL AUPERT
 4 rue Fénélon
 87190 Magnac-Laval
 Tel : 05 55 68 54 06

Dépôt de pain
 Bar « Le Brazza »
 Place de l'église

Ouvert de 6h30 à 19h30
 Sans interruption
 Dimanche de 6h30 à 13h00
Fermé le lundi

Station Affûtage Service
Alain AUGRIS
 Coutellerie Française de haute qualité.

Gédémus
 Le rémouleur

Pour tous vos objets tranchants, affûtage précis et régulier.

87190 MAGNAC-LAVAL
 06 82 02 98 85
 a.augrisalain@orange.fr
 SIRET 314 403 031 00029

Le 3ème jeudi du mois sur le marché de Magnac-Laval

Carrières DESMARAIS

- Sable
- Gravier
- Tout-venant

➤ Enlèvement à la carrière
 ➤ Livraison à domicile

Les Six Bornes - Route de Dompierre Les Eglises
 87 190 MAGNAC-LAVAL
 Tél : 05.55.68.51.04

LAGÉLEC

- Electricité générale
- Chauffage
- Plomberie
- Plaques de plâtre
- Portails automatiques
- Stores électriques
- Volets roulants
- Pompes à chaleur
- Poêles à bois
- Chaudières
- Electroménager

Eric LAGE
 87190 Magnac Laval
 lagelec@orange.fr

05 55 68 01 51
 06 08 24 41 69

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTROLE TECHNIQUE AUTO MAGNAC-LAVAL

ZA Sirvenon
 87190 MAGNAC-LAVAL
 Tel : 05.55.68.17.17

Carte Grise obligatoire pour le contrôle technique

mail : holding.sr@orange.fr

VOTRE AGENCE
 À Magnac Laval
 22, avenue Jules Courivaud
 TÉL. 05 55 68 61 40

groupama.fr
 0 800 250 250

Groupama
 la vraie vie s'assure ici

LES TRANSPORTS SUR LA COMMUNE

- ♦ **Le taxicar ou le transport à la demande** est un service ouvert à tous proposé par la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Concernant Magnac-Laval, les réservations sont possibles pour les samedis matins et le 22 du mois (jour de foire). Vous appelez à la mairie la veille de votre déplacement qui transmet à l'exploitant. Le taxi passe vous chercher à l'heure convenue à votre domicile et vous dépose à destination, sur la commune, puis vient vous rechercher à l'heure définie pour vous raccompagner chez vous.

Ce trajet aller / retour vous coûtera 4 €.

- ♦ **Les cars, horaires valables jusqu'au 31/08/2022, renseignements au 0970 870 870**

LIGNE 81 MAGNAC-LAVAL → LIMOGES			LIGNE 81 LIMOGES → MAGNAC-LAVAL				
Périodicité		Période scolaire		Périodicité		Période scolaire	
Numéro de service		LR8108A	LR8110A	Numéro de service		LR8103R	
Jours de circulation		----v--	----v--	Jours de circulation		l-----	
MAGNAC-LAVAL	LP Agricole	13:00		LIMOGES	Terminal Cars	06:35	
LE DORAT	Avenue des Pyrénées	13:15			Montjovis	06:45	
BELLAC	Lycée J. Giraudoux	13:30	16:30	COUZEIX	Mairie	06:55	
	LP Martin Nadaud	13:35	16:35		La Croix d'Anglard	06:58	
COUZEIX	La Croix d'Anglard	14:12	17:12	BELLAC	LP Martin Nadaud	07:30	
	Mairie	14:15	17:15		Lycée J. Giraudoux	07:35	
LIMOGES	Montjovis	14:20	17:20	MAGNAC-LAVAL	LP Agricole	08:15	
	Place W. Churchill A	14:25	17:25				
	Terminal Cars	14:35	17:35				

Légende : l : lundi

Légende : v : vendredi

LIGNE 18 MAGNAC-LAVAL → LIMOGES

Périodicité		Toute l'année
Numéro de service		LR1802A
Jours de circulation		--M----
MAGNAC-LAVAL	Mairie	13:15
DROUX	La Brousse	13:20
	Bourg	13:23
RANCON	Bourg	13:30
SAINT-PARDOUX LE LAC	Roussac-Ple mairie	13:38
LE BUIS	Bourg	13:43
NANTIAT	Place de l'Église	13:50
PEYRILHAC	Conore	13:56
	Maison-Neuve	13:58
NIEUL	La Poitevine	14:00
	Frégefond	14:02
COUZEIX	Mairie	14:06
LIMOGES	Montjovis	14:18
	Place W. Churchill A	14:23
	Terminal Cars	14:30

Légende : M : mercredi

LIGNE 18 LIMOGES → MAGNAC-LAVAL

Périodicité		Toute l'année
Numéro de service		LR1801R
Jours de circulation		--M----
LIMOGES	Terminal Cars	18:05
	Place W. Churchill F	18:15
	Montjovis	18:18
COUZEIX	Mairie	18:30
NIEUL	Frégefond	18:35
	La Poitevine	18:38
PEYRILHAC	Maison Neuve	18:40
	Conore	18:42
NANTIAT	Place de l'Église	18:47
LE BUIS	Bourg	18:52
SAINT-PARDOUX LE LAC	Roussac-Ple mairie	18:57
RANCON	Bourg	19:04
DROUX	Bourg	19:10
	La Brousse	19:12
MAGNAC-LAVAL	Mairie	19:18

Légende : M : mercredi

Le monde est évolution

En ce début d'année, je voudrais en premier lieu, vous souhaiter à toutes et tous une bien meilleure année que la précédente, ce qui ne devrait pas être trop difficile.

Je voudrais tout d'abord dire ma satisfaction de voir Magn'accueil et le Tiers-lieu devenir une réalité, c'est maintenant à vous de le faire vivre en donnant vos idées, en donnant aussi un peu de votre temps.

Une deuxième satisfaction est aussi de voir le Comité des fêtes perdurer avec une nouvelle équipe, et en tout premier lieu Lucie Audonneau qui a accepté d'en prendre la présidence. Là aussi, c'est un gros travail, et les bonnes volontés seront les bienvenues. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont œuvré dans l'équipe précédente.

Les associations locales se sont plutôt bien maintenues en cette période de pandémie, mais il faut rester vigilants : les associations ont besoin de bénévoles engagés, pas seulement de consommateurs. Une association de Magnac-Laval a été obligée de fusionner avec son alter ego du Dorat, faute d'arriver à constituer un bureau.

Pour une fois, avec les échéances électorales de cette année, j'ai décidé de parler de politique. La politique n'est pas une maladie, seule son exploitation politicarde à des fins inavouables doit être combattue.

Faire de la politique, c'est seulement réfléchir à comment bien vivre ensemble dans notre société. Et là, à entendre ce que certaines émissions ne cessent de vouloir nous faire croire, deux mots s'entrechoquent : Bien et Ensemble.

Je constate que plus de 30% de la population française, et peut-être encore plus dans les zones rurales, s'apprête à voter pour un retour en 1940, voire au Moyen-Age. Ce qui fait le sel et le poivre de notre société, c'est justement le "vivre ensemble", sûrement pas l'ostracisme, ni la mise à l'index de communautés : C'est un fait que je ne peux me résoudre à accepter sans dire :

- Que l'on ne modifie pas l'Histoire à coup de petites phrases.
- Que l'inquisition est une maladie du passé, et que les droits de l'Homme l'ont supplantée.
- Que l'on ne vivait pas mieux sous Napoléon, avec des millions de morts dans des guerres expansionnistes, une dictature sans concession.
- Qu'à l'époque de Jeanne d'arc, la durée de vie moyenne était inférieure à 30 ans.
- Que les pays qui se ferment aux autres sont des pays en déclin.
- Qu'une civilisation ne se construit pas contre, mais pour et avec.
- Que nous avons des institutions qui, jusqu'à maintenant, nous protègent, et qui doivent rester complètement laïques.
- Que les génocides ont existé, et ne doivent plus être.
- Que les solutions "miracles" n'existent pas, et que les punch-lines ne sont pas un moyen de gouvernance.

Ne vous laissez pas attirer par des leurres qui ne nous promettent que haine et indifférence aux autres, nous méritons bien mieux que cela !

Vincent LALLEMENT
Magnac-Laval, une dynamique rurale.



Naissances

Pedro **GAINANT SAUNIER**
Jonah **HUGHES**
Ilyana **DUMAS BERTIN**
Saïge **MORDEN**
Hylan **VALENTIN**
Candela **GAUDEFROY**
Eloan **LABILLE**
Ayden **MONNIER**
Soline **CHERRUAULT**
Timéo **MARTIN**



Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux nouveau-nés

Décès

Françoise **EBERHARDT** vve. **DIJOUX**, 87 ans, 8 ave. G. Sand
Luc **ROY**, 78 ans, 11 Les Pouyades du Haut
Adelphine **AUBRUN** vve. **LARRAUD**, 96 ans, 8 ave. G. Sand
Yvonne **CHARRIOUX** vve. **DAUBY**, 94 ans, 8 ave. J. Curie
René **GENTY**, 78 ans, La Mornière
Georges **JABAUD**, 93 ans, 8 ave. G. Sand
André **LEBLANC**, 75 ans, 8 ave. G. Sand
Jeannine **BOITTIN** vve. **TOUCHEFEU**, 92 ans, 3 rue de Bellac
Lucien **BONNET**, 93 ans, Cressac
Michel **SEJOTTE**, 76 ans, Cressac
André **PHAN**, 63 ans, 8 ave. G. Sand
Thanh **THAI**, 62 ans, 8 ave. G. Sand
Marguerite **SAUTARAINIER** vve. **BOIJOUX**, 91 ans, 8 ave. G. Sand
Françoise **JAMMET**, 69 ans, 8 ave. G. Sand
Paulette **VAN PUL** vve. **RUELLE**, 97 ans, 8 ave. G. Sand
Violetta **WOOSEY**, 76 ans, 8 ave. G. Sand
Kathleen **FRANKLIN** vve. **GORDON**, 72 ans, 6 rue Corot
Fernande **BARITAUD** ép. **MOREAU**, 89 ans, 20 ave. V. Hugo
Denise **BIJAOU** vve. **LE FLOCH**, 94 ans, 8 ave. G. Sand
Gilberte **VALLAT** vve. **CHARBONNIER**, 92 ans, 8 ave. G. Sand

Toutes nos condoléances aux familles durement éprouvées

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer sur notre commune. Vous connaissiez peut-être Magnac-Laval ; vous en êtes originaires et vous revenez ; ou même vous êtes arrivés par hasard... Mais maintenant vous êtes tous Magnachon(nes) !!

2021 a vu s'installer, 18 foyers dans les villages et 25 dans le Bourg.

Bienvenue dans notre commune qui s'attache à être agréable, accueillante, chaleureuse et vivante. La Municipalité est à votre écoute et l'ensemble des services municipaux à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant votre commune sur le site municipal magnac-laval.fr, en rejoignant la page Facebook commune magnac laval ou sur le site panneau pocket.



MÉDIATHÈQUE DE MAGNAC-LAVAL

Rue Grivet
87190 Magnac Laval
Tel : 05 55 60 60 28
Mail : mediatheques.bramebenaize@gmail.com

Ouverture :

Mardi 15h - 18h
Mercredi 10h - 17h
Vendredi 15h - 18h
Samedi 9h30 - 13h

Outre les livres et jeux de société, la médiathèque vous propose une offre multi supports, un espace multimédia (CD, DVD, ordinateurs et tablettes sont à votre disposition...) et des espaces animations et convivialité.



La Mairie

11, Place de la République

Tél. : 05 55 68 52 54

Mail : mairie@magnac-laval.fr

Site internet : www.magnac-laval.fr

Horaires d'ouvertures :

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

Le Maire : Xavier GUIBERT

Les Adjoints : André MAURY,
Isabelle PRELADE, Christophe JULIEN,
Martine BAMBAGINI, Guillaume GENTY

Maison du Département rue Camille Grellier

Secrétariat: Liliane DAVID

Tél : 05 55 60 11 10 - Fax : 05 55 60 11 49

Mail : mdd-magnaclaval@haute-vienne.fr

Horaires d'ouvertures :

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Permanences des intervenants :

Conseil Départemental : Denis CZOCHARA

A.D.I.L. : Élodie BOURRET

2ème et 4ème mardi du mois : 14h00 à 16h30

Référente autonomie : Michèle FOUGERAS Tous
les vendredis : 14h à 16h

Assistante sociale : Roxane FAUCHER
lundi au vendredi sur RDV

Chambre d'Agriculture Rue Camille Grellier

Secrétariat : Patricia ERUWENE

Tél. : 05 55 60 92 40

Tous les jours : 9h à 12h - 14h à 17h

Sauf le mercredi après-midi

A.F.P.A.R.

13, Place de la République

Tél. : 05 55 68 69 73 ou 07 57 47 65 09

Permanences :

lundi au jeudi : 14h à 16h

vendredi : 13h30 à 15h30

F.N.A.T.H.

Permanences :

à la mairie, 4ème vendredi,
uniquement les mois pairs, 8h30 à 9h

Croix Rouge

Espace du Rocher

Michel POUJAUD 05 55 68 58 25

Permanence du vestiaire :

1er et 3ème mercredis, de 14h à 16h

Secours Populaire

rue Camille Grellier - 05 55 04 20 00

- permanence pour l'accueil des personnes en
difficultés sociales et les aides alimentaires :
mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)

- boutique solidaire ouverte à tous (choix de
vêtements, jouets, vaisselle, livres) sur place le jeudi
de 10h à 12h.

Traitement des Ordures Ménagères

Com. Com. du Ht Lim. en Marche : 05 55 60 09 99

Déchetterie Magnac-Laval : 06 24 85 41 88

Horaire d'hiver : du 01/11 au 28/02

mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h15

Horaire d'été : du 01/03 au 31/10

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h et 14h à 17h45
samedi : 8h30 à 12h et 14h30 à 17h15

GENDARMERIE : 05 55 68 51 24

POMPIERS : Urgence, le 18

HÔPITAL : 05 55 60 52 00

LA POSTE : 05 55 68 51 39

du lundi au samedi de 10h à 12h30
Levé du courrier à 12h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
sur RDV une fois par mois - 06 46 80 14 95

Comité de rédaction

Présidé par Alexandra FREULON

Membres : X. GUIBERT, M. BAMBAGINI, I. PRELADE,
C. DEBROCHE, I. BAQUET, V. LALLEMENT,
M. BARBOZA

Directeur de publication : Xavier GUIBERT

NOTRE COMMUNE SOUS LE FROID DE L'HIVER

